

ÉDITORIAL



CONTRÔLE DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS : TOUS CONCERNÉS

par *Marina Guerassimova¹* et *David Chekroun²*



Marina Guerassimova



David Chekroun

Les opérations de fusions-acquisitions s'inscrivent désormais dans un paysage géoéconomique profondément instable. Le retour des logiques de blocs, la fragmentation des chaînes de valeur et l'intensification des rivalités technologiques et industrielles ont profondément modifié la circulation des capitaux. Les États cherchent toujours à attirer les investissements, mais ils les appréhendent désormais avec une vigilance accrue, recourant de plus en plus à des instruments de sécurité économique pour en maîtriser les effets.

Dans ce contexte, l'investissement étranger n'est plus perçu comme un simple moteur de financement ou de croissance. Il est examiné à l'aune de ses conséquences potentielles sur la souveraineté, la sécurité économique et la protection des actifs stratégiques. Partout dans le monde, les régimes de filtrage se sont renforcés et élargis. Aux États-Unis, au sein de l'Union européenne et dans ses États membres, le contrôle des investissements étrangers s'est imposé comme un levier important de l'action publique, au croisement du droit, de l'économie et de la géopolitique, porté par des évolutions normatives et institutionnelles significatives.

La France illustre pleinement cette dynamique. Longtemps appréhendé comme un dispositif essentiellement technique et sectoriel, le contrôle des investissements étrangers (IEF) est devenu un véritable pilier de la politique de sécurité économique. Cette évolution s'accompagne d'une réflexion approfondie sur les pratiques, les lignes directrices, les acteurs du contrôle et les pouvoirs publics comme en témoigne la création, au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, d'une Direction de la souveraineté et de la sécurité économique, appelée à prolonger et structurer l'action de la diplomatie économique.

De la réglementation au deal structuring

Dans ce nouvel environnement, les opérations de fusions-acquisitions internationales sont de plus en plus exposées au risque souverain. L'élargissement continu des secteurs sensibles tels que les technologies critiques, énergie, santé, infrastructures, données, intelligence artificielle ou cyber sécurité, fait entrer dans le champ du contrôle des transactions qui, il y a encore quelques années, relevaient d'une analyse essentiellement économique.

Ce risque n'est toutefois ni systématique ni automatiquement rédhibitoire. La majorité des opérations soumises au contrôle des investissements étrangers aboutissent à une autorisation, le plus souvent assortie d'engagements. Mais sa prise en compte est devenue un élément structurant du deal, dès la phase de pré-signing, dans la structuration juridique et financière de l'opération, et bien au-delà du closing.

¹ Directrice de la publication, rédactrice en chef, Fusions & Acquisitions Magazine, et cofondatrice du FDI Control forum.

² Professeur de droit des affaires à ESCP Business School, avocat associé au sein du cabinet d'avocats Audit-Duprey-Fekl et cofondateur du FDI Control forum.

ÉDITORIAL



L'analyse ne porte pas uniquement sur la cible ou la nature de l'activité. Elle s'étend à l'investisseur lui-même à la chaîne de contrôle, aux bénéficiaires effectifs, aux sources de financement, à la gouvernance, aux liens directs ou indirects avec des intérêts étrangers. La narration de l'opération et son alignement avec les priorités souveraines de l'État jouent, à cet égard, un rôle déterminant.

C'est précisément l'ambition de ce numéro spécial à savoir replacer le contrôle des investissements étrangers au cœur des opérations de fusions-acquisitions et offrir, à travers des regards croisés de dirigeants, de juristes, de financiers et d'acteurs institutionnels, des clés de compréhension et des bonnes pratiques pour anticiper, structurer et sécuriser les transactions dans un environnement durablement marqué par la contrainte souveraine.

Le FDI Control Forum : décrypter, comparer, anticiper

Ce numéro s'inscrit dans la dynamique du FDI Control Forum <https://www.fdicontrol.com>, créé en 2023 par Fusions & Acquisitions Magazine et ESCP Business School avec une ambition claire : réunir, dans un même lieu, l'ensemble des acteurs du contrôle des investissements étrangers. Pouvoirs publics, régulateurs français et internationaux, entreprises, fonds d'investissement, fonds souverains et conseils juridiques et financiers y trouvent un espace unique de dialogue et de confrontation des pratiques.

La quatrième édition du FDI Control Forum se tiendra le 3 juin 2026 au Campus Cyber à La Défense, lieu emblématique des enjeux contemporains de souveraineté numérique et de sécurité économique. La journée s'ouvrira par une session plénière réunissant des régulateurs français et étrangers, consacrée à la comparaison des régimes de contrôle en Europe et aux États-Unis, aux évolutions récentes de 2025-2026 et aux perspectives à venir.

Des workshops, en français et en anglais, organisés sous la règle de Chatham House, prolongeront ces échanges. Pensés dans une logique très opérationnelle, ils couvriront les thèmes les plus actuels du contrôle des investissements étrangers : tendances globales, perspectives multi-juridictionnelles, défense, énergie, technologies et intelligence artificielle, données et santé, private equity, fonds souverains, restructurations, arbitrage d'investissement, gouvernance. L'objectif est de faire émerger une matière vivante, directement utile à toutes et tous et de contribuer à la structuration de ce champ encore en pleine construction.

Un enjeu stratégique majeur pour les fonds d'investissement

Le FDI Control Forum accorde une place particulière aux fonds d'investissement et aux fonds souverains, auxquels des ateliers dédiés sont spécifiquement consacrés. Le contrôle des investissements étrangers ne concerne en effet pas uniquement les groupes industriels et l'ensemble des acteurs du private equity sont concernés.

Dans un contexte d'élargissement continu des secteurs sensibles, l'intégration en amont du risque souverain est devenue indispensable pour les fonds d'investissement. Comprendre les régimes applicables dans les différents pays, anticiper les exigences en matière de gouvernance, de structuration et de reporting, et construire une narration à la fois solide et crédible constituent désormais des conditions déterminantes de réussite des opérations.

C'est dans cet esprit que Fusions & Acquisitions Magazine et ESCP Business School ont souhaité inviter tout particulièrement les participants de l'IPEM au FDI Control Forum 2026. Ce numéro met en lumière plusieurs enjeux clés pour les acteurs du private equity ; la journée du 3 juin 2026 permettra d'en approfondir d'autres, au plus près des pratiques opérationnelles et des attentes du marché.

Dans un monde où le capital ne suffit plus, la maîtrise des enjeux de sécurité économique et du contrôle des investissements étrangers est devenue un avantage stratégique et concurrentiel. Le FDI Control Forum entend s'affirmer comme l'un des lieux de référence sur ces questions.